



Est ce que je peut être propriétaire

Par **totolulu84**, le **15/02/2009** à **13:39**

bonjour,
je suis séparée depuis 1 ans, mais sans être divorcée. A ce jour, je voudrais savoir si je peut acheter un bien à mon nom de jeune fille. Est ce que sa pose un problème que je sois mariée? Ou est ce obligatoire d'être divorcé pour pouvoir acheter.
Merci d'avance.

Par **Marion2**, le **15/02/2009** à **13:54**

bonjour,
Si vous êtes mariée sous le régime de la communauté de biens, vous ne pouvez pas acheter.
Pour ce faire, il faut que vous soyiez divorcée.